

CONSULTATIONS DESTINÉES AUX AUTEUR-E-S DE
 VIOLENCE ET PROGRAMMÉS D'APPRENTISSAGE
 COMME MESURES RELEVANT DU DROIT DE LA
 PROTECTION DE L'ENFANT

CONGRÈS NATIONAL BFEG

PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE DANS UN
 CONTEXTE DE VIOLENCE DOMESTIQUE

JEUDI 19 NOVEMBRE 2015, KURSAAL, BERNE

FVGS
FACHVERBAND GEWALTBERATUNG SCHWEIZ

Marc Mildner Co-président de l'Association professionnelle suisse
 de consultations contre la violence APSCV

Sommaire

2

- Statistique ; victime et/ou auteure ?
- Défis structurels et chances
- Dynamique de la violence domestique
- Planifications d'intervention(s) efficace(s)
- Disposition à changer sous la contrainte
- Synthèse : aspects centraux

FVGS
FACHVERBAND GEWALTBERATUNG SCHWEIZ

I Statistique ; victime et/ou auteure ?

3

- Statistique policière de la criminalité 2014 (données officielles)
 - 15 650 infractions dans le domaine de la violence domestique, ce qui correspond à 39 % de toutes les infractions de violence pertinentes.
 - 63 % des homicides consommés se sont déroulés dans la sphère domestique, de même que 46 % des viols et 50 % des voies de fait.
 - 76 % des personnes lésées étaient des femmes.
 - 79 % des personnes prévenues étaient des hommes.
 - 835 personnes violentes envers leurs propres enfants ont été enregistrées par la police. Parmi elles, 73 % étaient des hommes et 26 % des femmes.
 - Entre 2009 et 2014, le nombre d'infractions dans la sphère domestique enregistrées par la police est resté relativement stable, de même que la répartition des personnes lésées et prévenues selon le sexe.

FVGS
FACHVERBAND GEWALTBERATUNG SCHWEIZ

II Statistique ; victime et/ou auteur-e ?

4

- Etude de Graham-Kevan & Archer (2003) visant à explorer le chiffre noir de la violence domestique
 - ▣ Violence pour prendre le contrôle systématiquement versus Violence selon la situation

- Frauen
 - Männer

- Méta-étude Swan et al (2008)
 - ▣ Dans la plupart des cas, la violence domestique est réciproque. Les femmes violentes envers leur partenaire subissent aussi généralement la violence de celui-ci.

FVGS
FACHVERBAND GEWALTBERATUNG SCHWEIZ

Défis structurels et chances

5

- Défis dans le droit pénal
 - ▣ Peu de peines sont prononcées en dépit du nombre élevé de cas enregistrés par la police.
 - Suspension de la procédure en raison d'un refus de déposer, etc.
 - Victime et auteur-e à tour de rôle
- Chances dans le droit civil
 - ▣ Les mesures de protection de l'enfant peuvent concerner tous les composants d'un système.
 - Inutilité de porter un jugement sur les victimes/auteur-e-s → bien-être de l'enfant
 - Possibilité d'adapter les mesures aux besoins individuels de toutes les personnes concernées
 - Condition favorable pour la gestion des cas (Case Management)
 - Possibilité de motiver de manière extrinsèque et efficace en vue de discuter des contacts avec les enfants, etc.

FVGS
FACHVERBAND GEWALTBERATUNG SCHWEIZ

Dynamique de la violence domestique

6

- Le comportement représente une fonction de l'interaction (I) entre la personne (P) et l'environnement (E). P et E sont des grandeurs réciproquement dépendantes l'une de l'autre. (Théorie du champ de Kurt Lewin, 1990 - 1947)

Les interventions se concentrent sur:

- Les zones problématiques, liées à la personne et pertinentes en ce qui concerne la violence (P)
- Facteurs déstabilisants, liés à l'environnement (E)

- Questions sur la dynamique spécifique des cas : dans quelle situation et pourquoi qui exerce de la violence contre qui ? De quel type de violence s'agit-il et à quelle fréquence les actes de violence se produisent-ils ?

FVGS
FACHVERBAND GEWALTBERATUNG SCHWEIZ

Planifications d'intervention(s) efficace(s)

7

- Le modèle RNR (Risk – Need – Receptivity) d'Andrews & Bonta (2010) formule à ce sujet des principes généraux d'intervention. Le Risque (affirmations sur le groupe-cible, intensité des interventions), les besoins (affirmations sur les contenus et les objectifs des interventions) et la réceptivité (affirmations sur la manière d'intervenir) constituent les facteurs principaux.



Le recours à la violence a lieu plutôt indépendamment des conditions environnementales.

Le recours à la violence n'a lieu qu'à des conditions environnementales spécifiques.

FVGS
FACHVERBAND GEWALTBERATUNG SCHWEIZ

Disposition à changer sous la contrainte

8

- Un changement durable de comportement requiert que la personne soit disposée à changer (motivation).
- La disposition à changer se heurte aussi à une pression extrinsèque (p. ex., séparation imminente, droit de visite). Même dans le contexte de la contrainte, il existe, la plupart du temps, une marge de manœuvre entre la participation et la sanction (p. ex., programme d'apprentissage ou peine).
- Le fait que la **personne soit, au préalable, disposée à changer n'est pas une condition nécessaire** à la réussite de l'intervention.
- Conduire une personne à accepter de changer de comportement (présentation des problèmes, pression, prise de responsabilités, etc.) représente un élément central de toute intervention.

FVGS
FACHVERBAND GEWALTBERATUNG SCHWEIZ

Synthèse : aspects centraux

9

- Un comportement violent représente un dysfonctionnement de l'interaction réciproque entre la personne et l'environnement → Principe de la consternation et du besoin.
- Les interventions, leurs contenus et leur objectifs ainsi que les mesures de sécurité sont planifiés, réalisés et examinés sur la base de la clarification des risques, des besoins et de la disposition de la personne.
- Motiver de manière intrinsèque (disposition à changer) constitue un élément central de toute intervention.
- Les institutions spécialisées dans les consultations avec les personnes auteures ont besoin d'un concept empirique, d'un répertoire méthodique vaste, d'un cadre flexible et de la possibilité de collaborer.

FVGS
FACHVERBAND GEWALTBERATUNG SCHWEIZ

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

CONSULTATIONS DESTINÉES AUX AUTEUR-E-S DE
VIOLENCE ET PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE
COMME MESURES RELEVANT DU DROIT DE LA
PROTECTION DE L'ENFANT

CONTACT : www.fvgs.ch

marc.mildner@ji.zh.ch



Marc Mildner Co-président de l'Association professionnelle
suisse de consultations contre la violence APSCV
